

Projets de construction
de contenus
et modules de formation
Décembre 2010

Fondation charles léopold Mayer
Université Internationale Terre Citoyenne

Sommaire

1. Décentralisation et développement local : Jeanot MINLA MFOU'OU et Prosper NGOMA.....p.3
2. Le plancton : Pierre MOLLO ; Plancton du monde.....p.6
3. Gestion des écosystèmes marins et côtiers, et l'aménagement des pêcheries : ADEPA/WADAF.....p.9
4. Accords de commerces internationaux et leurs impacts sur les métiers de la pêche artisanale : ADEPA/WADAF.....p.12
5. Structuration de la filière, valorisation et écoulement des productions de la pêche artisanale : ADEPA/WADAF.....p.15
6. Agricultures paysannes et commerciales, un approche à la souveraineté alimentaire : Sergio ESCRIBANO, Vladimir UGARTE et Pascual MORENO; Almedio.....p.18
7. Filières agro-alimentaires durables dans un contexte mondialisé : Fanny CROUSTALINE ; Rongead.....p.23
8. « Évolution du commerce des produits agricoles : Quel cadre international (OMC) et comment optimiser l'accès au marché pour les pays du Sud ? » : Fanny CROUSTALINE ; Rongead.....p.28
9. Formation de leaders sociaux en conduite de projets multi-acteurs et transformation des conflits : Hervé OTT.....p.33
10. Formation à la communication interculturelle, la transformation constructive des conflits de valeurs et conflits interculturels : Hervé OTT.....p.36
11. Module de formation de type « e-learning » sur les accaparements des terres agricoles dans le monde : Mathieu PERDRIault ; AGTER.....p.39
12. Fiche de formation en politiques alimentaires en Amérique latine : Fernando ROSERO ; CAFOLIS.....p.42
13. Fiche module Agir ↔ Penser en complexité : Jean-Louis Le Moinglé et Greoges Garcia.....p.48

MODULE DE FORMATION SUR LA DECENTRALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE

1. **Titre de la formation** : Décentralisation et développement local en Afrique
2. **Responsables du montage du contenu**
 - a. Jeanot MINLA MFOU'OU – jeanminla@gmail.com Tel : 00(237) 77 75 66 04
 - b. Prosper NGOMA - prosngoma@hotmail.com Tel : 00 237 99 82 51 74
3. **Structures porteuses**
 - a. MINADEV Consulting SARL
 - b. AODH
4. **Brève présentation du module**

Pourquoi cette formation ?

Dans la majorité des pays africains, et particulièrement ceux d'Afrique Centrale (zone CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale et Zone CEEAC : Communauté Économique des États d'Afrique Centrale), la décentralisation est désormais inscrite dans les différentes constitutions des États. Pour parler spécifiquement du cas du Cameroun, la Constitution amendée de 1996 prévoit que le Cameroun est désormais un État unitaire et décentralisé. Ce processus de décentralisation qui est une réforme de l'État qui doit se manifester par une nouvelle politique de gestion des affaires publiques doit être mise en œuvre par une diversité des acteurs, notamment, les élus locaux, la société civile, les experts consultants, les agents de l'état (services centraux et déconcentrés de l'État), agences de coopération bilatérales et multilatérales.

Pour éviter de tomber dans le travers qui a consisté à croire que l'instauration du multipartisme par décret en Afrique conduira à la démocratisation du continent, le processus de décentralisation en Afrique en général, et particulièrement en Afrique Centrale, nécessitent des mesures d'accompagnement. Et dans ce cadre, la formation conçue comme moyen d'acquisition des connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires. Par ailleurs, la décentralisation est déjà et sera davantage un secteur demandeur des compétences et expertises diverses, elle est pourvoyeuse d'emplois. Il y a donc un besoin de formation des cadres susceptibles d'assumer différents rôles nécessaires à la mise en œuvre et réussite de ce processus. Or, pour le moment, il n'existe pas ou peu d'opportunités de formation dans ce domaine. C'est pour combler cette lacune que ces deux cabinets, à travers leurs promoteurs, ont décidé de lancer **un programme de formation aux métiers de développement en général**, avec en bonne place ce module sur la décentralisation et le développement local.

Contenu de cette formation

En attendant la finalisation de l'élaboration de chaque module, voici les sous thèmes qui constitueront le contenu de ce module particulier :

- La clarification des concepts, décentralisation, développement local, économie locale et autres ;
- Le cadre réglementaire de la décentralisation dans les différents pays : analyse comparative ;
- Les acteurs majeurs (privés et publics) de la décentralisation, leurs rôles et leurs défis ;
- Le concept de développement local dans un contexte de décentralisation ;
- La promotion de l'économie locale et la décentralisation ;
- Le management d'une entité décentralisée (commune, région ...etc.) ;

- La gestion des relations entre l'institution décentralisée et les citoyens ;
- La planification du développement local et régional ;
- La mobilisation des ressources financières (projets, taxes locales...etc.) ;
- La gestion des projets communaux et régionaux.

Public visé par ce module

Cette formation cible le public suivi réparti dans les pays de la sous région Afrique Centrale :

- Les cadres employés dans les collectivités territoriales décentralisées ;
- Les diplômés de l'enseignement supérieur qui veulent travailler dans le domaine de la décentralisation ;
- Les consultants qui veulent élargir leurs domaines d'interventions ;
- Les cadres des services publics et privés qui veulent se reconvertir ;
- Les élus locaux et régionaux/provinciaux.

Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?

Nous nous appuyons sur quelques modules de formation déjà animés pour former des cadres de certains organismes et institutions œuvrant dans le domaine de la décentralisation.

Matériaux pédagogiques utilisés

Pour assurer cette formation, le matériel pédagogique suivant sera utilisé :

- Le vidéo projecteur
- Les flip chart
- Les tableaux à cartes
- La valise ZOPP avec cartes, markers, scotch, ciseaux, colle...etc.
- Les papiers conférences

Structures alliées

Sous sommes encore entrain de négocier avec les structures pressenties au Mali, en France, en République Démocratique du Congo...etc.

Type de formation (online, présentielle)

La formation sera présentielle dans un premier temps, dans le futur, et si les moyens le permettent, nous pourrons faire du e.learning.

Avez-vous une expérience de formation en e.learning ?

Nous n'avons pas encore une expérience de formation en e.learning.

Le temps de la formation envisagée

Nous l'envisageons en deux semaines

Nombre de personnes pour chaque formation

Nous pensons accueillir entre 20 et 25 personnes pour chaque formation.

La forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

Nous envisageons obtenir un agrément de chaque ministère compétent des pays concernés et celui

de la CEMAC et la CEEAC. Nous délivrerons à la fin un Certificat.

Etat du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez-vous déjà testé le module ou une partie du module)?

La construction du module est en cours. Nous avons déjà testé le module dans le cadre de certaines formations ponctuelles.

Financement (obtenu, envisagé)

Le financement n'est pas encore obtenu. Nous envisageons que les futurs formés payent un certain prix pour participer à cette formation. Néanmoins, nous sommes entrain de réfléchir à la possibilité d'obtenir des financements de potentiels bailleurs de fonds, voire des bourses pour des futurs formés.

Les difficultés rencontrées

Le démarrage est difficile, concevoir le module demande un temps de travail énorme, ensuite, obtenir les agréments auprès des autorités compétentes n'est pas toujours chose aisée, surtout lorsqu'il s'agit de plus d'un pays.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation

Le contexte de la décentralisation en cours dans tous les pays et la demande très forte en expertise, sans oublier le potentiel de pourvois en emplois que représente se secteur.

LE PLANCTON

1. Titre de la formation : Le plancton

2. Responsable du montage du contenu:

Pierre Mollo pierre.mollo@sfr.fr 06 37 27 33 53

avec la contribution d'Anne Noury et Morgane Nédélec

3. Structure porteuse

Plancton du Monde et OCEANOPOLIS Brest

4. Brève présentation du module.

Le module commence , il y a 15 milliards d'années au Big-Bang et à la naissance des premières cellules de plancton " les cyanobactéries" il y a 3,5 milliards d'années et suivi des Diatomées permettant le développement de la biodiversité des Océans.

A chaque stade de l'évolution , des documents visuels et sonores serviront d'appuis pour illustrer le texte. Nous intégrons également sous forme d'encart des témoignages d'expérimentations sur les espèces citées.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

Souvent sollicité par des professionnels de la mer pour connaître leur milieu de production. Des enseignants assurant les formations adultes d'installation aquacole , mais aussi des étudiants en licence professionnelle. Des réalisateurs de films documentaires pour la télé. Associations environnementalistes avec un lien fort avec la mer. Des projets de création "d'Observatoire du plancton".

Le module s'appuie sur des formations existante mais qui n'ont jamais utilisé ce type d'outil: en aquaculture, BEP,BAC-PRO, BTS, Licence-Pro, BPREA (Paludier et Aquacole)

Le public visé, les professionnels de la mer et de la terre, les enseignants et universitaires, les élèves et étudiants, les élus et décideurs, et tout public intéressé par le sujet.

Présentation des sous modules si cela a déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le module après une Introduction et une présentation du plancton ce découpe en deux grandes parties :

- Le plancton végétal ou Phytoplancton
 - Cyanobactéries
 - Diatomées
 - Coccolithes
 - Chrysophycées et Chlorophycées
 - Dinoflagellées
- Le plancton animal ou Zooplancton
 - *le plancton permanent*
 - Copépodes
 - Artémias
 - Rotifères
 - Krill
 - *le plancton temporaire*
 - Coquillages

Crustacés
Echinodermes
Poissons

Matériaux pédagogiques utilisés.

Fiches pédagogiques, films , bandes sonores, émissions de radio, conférences enregistrées, kit d'observation...

Structures alliées

OCEANOPOLIS, Observatoire du plancton, Plancton & Innovations

Type de formation (online, présentielle)

Online, autoformation (livres et DVD), présentielle

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Non.

Temps de la formation envisagée.

En ligne 3 jours complet pour lire tous les textes, les fiches pédagogiques, les films et les bandes sonores. Il s'agit pour ce choix d'une sensibilisation et d'une information.

En 5 jours complet en présentielle avec quelques manipulations de laboratoire prélèvements, observations et déterminations des échantillons. Il s'agit ici d'un module qui s'intègre dans un cursus de formation existant.

En 1 mois en présentielle pour une formation qualifiante pour une spécialisation " Plancton". Avec ateliers de production de phytoplancton et zooplancton en éclosérie. Il est conseillé à ce stade de formation de compléter par la lecture d'ouvrage proposé " L'enjeu plancton", " L'écologie du plancton", " Manuel de l'aquaculture". Pendant cette période des visites auprès d'entreprises et de laboratoires sont réalisés, suivies de débats/échanges avec le groupe. Des projections/conférences et toutes sortes d'initiatives seront organisées afin de permettre aux stagiaires de monter un projet individuel ou en groupe à la fin de cette formation " Plancton"

Nombre de personnes pour chaque formation.

Online illimité, en présentielle environ 15-20 personnes, étalé dans le temps en amphi suivant l'accueil possible

Forme de validation et d'accréditation de la formation (Est ce envisagé ?)

Pas envisagé, mais possible à voir avec les formations existantes en formation adulte en UV.

État du projet (Est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?)

Oui la construction est bien engagé , nous sommes à la phase finale de la première partie " Le Phytoplancton". Nous commençons la mise en ligne informatique avec une entreprise. Les tests auprès d'un public en formation sont prévus pour octobre, des personnes ont été contacté pour apporter leur contribution aux tests en ligne

Financement (obtenu, envisagé)

Le financement est de la FPH et de nombreuses heures valorisées par les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce module et des autorisations gratuites d'utilisation de documents visuels.

D'autres organismes et entreprises ont été sollicités pour apporter des financements complémentaires nécessaires pour finir le module.

Difficultés rencontrées.

Nous n'avons pas assez évalué le temps nécessaire à la construction de ce module. Il s'agit d'une création (et non d'une compilation de documents , couper-coller). Nous avons traduit en langage compréhensible une très grande masse d'ouvrage scientifique et ensuite réalisé une écriture du type scénario de film (avec un début , un milieu et une fin). Du temps donc des salaires , des charges et des TVA .Des déplacements des uns et des autres (3 personnes) pour des ateliers travail, des visites de laboratoires et d'entreprises. Nous souhaitons pendant l'écriture de la deuxième partie " Le zooplancton" observer le fonctionnement en ligne de la première partie et nous enrichir de l'expérience.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

C'est le site www.plancton-du-monde.org

Vous pouvez voir (ci dessous) une toute petite partie du module en ligne, il s'agit de test technique et il manque encore beaucoup de choses sur le phytoplancton .

Normalement je disparaissais au début , je dois faire une présentation du module qui ne sera pas celle là, j'ai mis ce clip provisoirement.

<http://fph.formation-plancton.illipack.com/>

Partie économique (rajoutée):

Pour la partie Online je pense que ça sera gratuit (je ne connais pas grand chose dans ce domaine)

Pour la partie " 5 jours en présentielle" le tarif sera celui des centres de formation pour le salaire des intervenants et des locations de salle.

Pour la partie " 1 mois en présentielle" idem tarif habituel des centres de formations

Pour l'auto formation la mallette avec les 2 DVD du module, un sur le phytoplancton et l'autre sur le zooplancton, plus les fiches pédagogiques , films, livre " L'enjeu plancton"

il faudra prévoir un coût de vente accessible .

**Fiches modules de l'ADEPA (3).
FICHE DE MODULE 1**

**LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS, ET L'AMÉNAGEMENT
DES PÊCHERIES**

1. **Titre de la formation :** Le gestion des écosystèmes marins et cotiers et l'aménagement des pêcheries

2. **Responsable du montage du contenu: (nom et contact email et téléphone)**

La conception et le montage du contenu de ce module sera confiés à une équipe d'experts composée comme suit :

Noms	Structure	Adresse e-mail
Pierre Mollo	Plancton du Monde	Pierre.mollo@sfr.fr
Pierre Herry	CA ADEPA	Piherry@orange.fr
Moussa Diop	Adm. Pêche Sénégal	myccadiop@yahoo.fr
Philippe TOUS	CSRP	Philippe.tous@gmail.com
Abdou Karim Sall	OP - Aire Marine protégée de Joal	Abdou_karim_sall@yahoo.fr
Emmanuel Ndione	ENDA GRAF	seynindione@gmail.com
Pape Samba Diouf	WWF	psdiouf@wwfsenegal.org

3. **Structure porteuse**

ADEPA/WADAF

4. **Brève présentation du module.**

Pour pouvoir prétendre influencer sur les politiques de pêche en vue d'une gestion durable des ressources halieutiques, prendre les initiatives collectives requises, les leaders d'OP doivent pouvoir appréhender l'ensemble des paramètres : biologiques, écologiques, dynamique des populations halieutiques, cogestion des ressources, etc.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

La formation est prévue pour 20 leaders de la pêche artisanale des 7 pays de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) : Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone, à raison de 3 leaders par pays. Ces leaders seront appelés à former à leur tour dans leurs pays respectifs 20 autres leaders chacun. C'est en quelque sorte une formation de formateurs.

Avez-vous déjà une demande ?

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un projet qui a déjà obtenu le cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OP de la pêche artisanale dans les sept pays de la CSRP ». Les activités préparatoires de ce projet ont déjà commencé : les correspondances d'information adressées aux administrations des pêches et les autres structures impliquées dans la pêche artisanale de la sous-région, la mise en place et l'atelier d'explication des correspondants nationaux ; les ateliers nationaux de sensibilisation/mobilisation des OP, etc.

Vous appuyez vous sur une formation déjà existante?

Ce thème a été traité par plusieurs auteurs et une abondante documentation existe là-dessus. Des formations proches ont été faites par des projets d'appui à la pêche comme le projet de gestion intégrée des ressources marines et côtières (GIRMAC) au Sénégal. Dans les années 2003-2005, l'ADEPA a eu à travailler avec les OP sur le code de conduite pour une pêche responsable, reprenant en partie les éléments constitutifs de ce thème.

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le module n'a pas encore été pensé à fond. Il le sera lors de l'atelier de conception des contenus et de l'itinéraire de formation prévu les 6-10 décembre 2010. Dans tous les cas, trois sous thèmes se profilent déjà : la gestion des écosystèmes marins et côtiers, l'aménagement des pêcheries et la cogestion des ressources halieutiques.

Matériaux pédagogiques utilisés.

Les matériaux pédagogiques seront définis lors de l'atelier de conception ci-dessus évoqué.

Structures alliées

- Le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ;
- L'agence française de développement (AFD) ;
- La fondation Charles Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) ;
- L'Université Internationale Terre Citoyenne (UITC)
- Services de l'administration des pêches ;
- Les commissions sous-régionales des pêches (la CSRP et le CPCO) ;
- Les ONG d'appui exerçant dans la sous-région ;
- Les organisations professionnelles de la pêche artisanale (OP)

Type de formation (online, présentielle)

Formation présentielle

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Nous n'avons pas encore une expérience de formation en e.learning. Les aptitudes à l'e.learning sont peu répandues dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique, les acteurs étant peu informatisés. Nous pensons cependant recourir à cette forme de formation comme support et méthode d'appui à la formation présentielle

Temps de la formation envisagée

Cinq jours en résidentiel.

Nombre de personnes pour chaque formation

Vingt (20) leaders.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

La pertinence et la forme de validation/accréditation de la formation seront débattues lors de l'atelier de conception des contenus de modules de formation (6-10 décembre 2010).

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?).

L'équipe de conception des contenus du module de formation est déjà composée. Les experts ont été contactés. La construction du module proprement dite sera engagée du 6 au 10 décembre 2010 comme annoncé ci-haut. Le module n'est pas encore testé ni en partie ni en totalité.

Financement (obtenu, envisagé)

Le budget de l'atelier de conception des contenus des modules de formation dans le cadre global du projet ci-dessus évoqué, a été élaboré. Nous voulons profiter de cet atelier pour réfléchir sur les passerelles/connexions à établir entre les formations que nous envisageons avec le projet UITC. Notre expérience servira de « pôle Afrique de l'UITC ». Les fonds reçus de l'AFD ne peuvent couvrir les coûts de l'atelier. L'ADEPA a introduit une demande d'appui à la FPH.

Difficultés rencontrées

- La mobilisation, aux mêmes dates, des experts devant nous aider dans la conception des contenus des modules de formation ;
- Les langues de travail : la formation s'adressera aux OP des pays francophones, anglophones et lusophones ;
- L'insuffisance de fonds.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

- La conscience chez tous les acteurs qu'un nouveau mode de gestion des ressources halieutiques s'impose sans délais ;
- L'engouement des OP de la pêche artisanale pour cette formation ;
- Le cofinancement de l'AFD ;
- Le soutien des administrations nationales des pêches ;
- L'expérimentation du pôle africain de l'UITC ;

* *

FICHE DE MODULE 2

LES ACCORDS DE COMMERCE INTERNATIONAUX ET LEUR IMPACTS SUR LES MÉTIERS DE LA PÊCHE ARTISANALE

1. **Titre de la formation** : Les accords de commerce internationaux et leurs impacts sur les métiers de la pêche artisanale.
2. **Responsable du montage du contenu: (nom et contact email et téléphone)**

La conception et le montage du contenu de ce module sera confiés à une équipe d'experts composée comme suit :

Noms	Structure	Adresse e-mail
René Segbenou	CA ADEPA	Rene.segbenou@gmail.com
Béatrice GOREZ	CAPE	Cffa.cape@scarlet.be
Diop	Adm. Pêche au Sénégal	diopbabou@yahoo.fr
Pape Gora Ndiaye	Enda REPAO	gndiaye@gmail.com
Ablaye Ndiaye	Organisation professionnelle	clpngaparou@yahoo.fr

3. **Structure porteuse**

ADEPA/WADAF

4. **Brève présentation du module**

Cette formation est destinée à renforcer les capacités des leaders d'OP à appréhender les politiques, dispositifs et règles en vigueur ou en débat concernant les Accords de Partenariat économique (APE), le nouveau règlement adopté par l'Union Européenne afin de prévenir, décourager et éradiquer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) qui demeure la plus grande menace contre la gestion durable de la pêche, les Accords de Partenariat Pêche (APP), la labellisation des produits. Les OP doivent connaître les barrières non tarifaires qui peuvent entraver la commercialisation de leurs produits pour y faire face.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

La formation est prévue pour 20 leaders de la pêche artisanale des 7 pays de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) : Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone, à raison de 3 leaders par pays. Ces leaders seront appelés à former à leur tour dans leurs pays respectifs 20 autres leaders chacun. C'est en quelque sorte une formation de formateurs.

Avez-vous déjà une demande

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un projet qui a déjà obtenu le cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OP de la pêche artisanale dans les sept pays de la CSRP ». Les activités préparatoires de ce projet ont déjà commencé : les correspondances d'information adressées aux administrations des pêches et les autres structures impliquées dans la pêche artisanale de la sous-région, la mise en place et l'atelier d'explication des correspondants nationaux ; les ateliers nationaux de sensibilisation/mobilisation des OP, etc.

Vous appuyez vous sur une formation déjà existante

En partenariat avec la CSRP, le WWF, l'UICN et le PRCM, l'ADEPA a déjà animé un atelier sur règles de commerce affectant l'accès des produits halieutiques ouest africains sur les marchés internationaux. Une documentation abondante sur ce thème existe.

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le module n'a pas encore été pensé à fond. Il le sera lors de l'atelier de conception des contenus et de l'itinéraire de formation prévu les 6-10 décembre 2010. Dans tous les cas, quatre sous thèmes se profilent déjà : les accords de pêche, les accords de partenariat économique, le commerce national des produits de la pêche, le commerce intra régional des produits de la pêche..

Matériaux pédagogiques utilisés.

Les matériaux pédagogiques seront définis lors de l'atelier de conception ci-dessus évoqué.

Structures alliées

- Le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ;
- L'agence française de développement (AFD);
- La fondation Charles Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) ;
- L'Université Internationale Terre Citoyenne (UITC)
- Services de l'administration des pêches ;
- Les commissions sous-régionales des pêches (la CSRP et le CPCO) ;
- Les ONG d'appui exerçant dans la sous-région ;
- Les organisations professionnelles de la pêche artisanale (OP)

Type de formation (online, présentielle)

Formation présentielle

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Nous n'avons pas encore une expérience de formation en e.learning. Les aptitudes à l'e.learning sont peu répandues dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique, les acteurs étant peu informatisés. Nous pensons cependant recourir à cette forme de formation comme support et méthode d'appui à la formation présentielle

Temps de la formation envisagée

Cinq jours en résidentiel

Nombre de personnes pour chaque formation

Vingt (20) leaders d'OP.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

La pertinence et la forme de validation/accréditation de la formation seront débattues lors de l'atelier de conception des contenus de modules de formation (6-10 décembre 2010).

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?)

L'équipe de conception des contenus du module de formation est déjà composée. Les experts ont

été contactés. La construction du module proprement dite sera engagée du 6 au 10 décembre 2010 comme annoncé ci-haut. Le module n'est pas encore testé ni en partie ni en totalité.

Financement (obtenu, envisagé)

Le budget de l'atelier de conception des contenus des modules de formation dans le cadre global du projet ci-dessus évoqué, a été élaboré. Nous voulons profiter de cet atelier pour réfléchir sur les passerelles/connexions à établir entre les formations que nous envisageons avec le projet UITC. Notre expérience servira de « pôle Afrique de l'UITC ». Les fonds reçus de l'AFD ne peuvent couvrir les coûts de l'atelier. L'ADEPA a introduit une demande d'appui à la FPH.

Difficultés rencontrées

- La mobilisation, aux mêmes dates, des experts devant nous aider dans la conception des contenus des modules de formation ;
- Les langues de travail : la formation s'adressera aux OP des pays francophones, anglophones et lusophones ;
- L'insuffisance de fonds.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

- La conscience chez tous les acteurs qu'un nouveau mode de gestion des ressources halieutiques s'impose sans délais ;
- L'engouement des OP de la pêche artisanale pour cette formation ;
- Le cofinancement de l'AFD ;
- Le soutien des administrations nationales des pêches ;
- L'expérimentation du pôle africain de l'UITC ;

FICHE DE MODULE 3

LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE, LA VALORISATION ET L'ÉCOULEMENT DES PRODUCTIONS DE LA PÊCHE ARTISANALE

1. **Titre de la formation :** La structuration de la filière, la valorisation et l'écoulement des productions de la pêche artisanale.

2. **Responsable du montage du contenu**

La conception et le montage du contenu de ce module sera confiés à une équipe d'experts composée comme suit :

Noms	Structure	Adresse e-mail
Seynabou Camara	Adm. Pêche au Sénégal	seynaboucamara@yahoo.fr
Yacine Touré	ITA	yacinedial@yahoo.fr
Moussa Mbengue	Adm. Pêche au Sénégal	mbenguepeche@yahoo.fr
Seynabou Ndoye	Organisation professionnelle	Ndoye_s@yahoo.fr
Pierre Vuarin	Fph	pvuarin@fph.fr

3. **Structure porteuse**

ADEPA/WADAF

4. **Brève présentation du module**

En plus de la structuration de la filière pêche artisanale. Cette formation portera sur les innovations à apporter à la transformation et à la commercialisation du poisson. Trois aspects spécifiques seront notamment traités :

1. L'écolabellisation des produits de la pêche artisanale destinés aux marchés régionaux et internationaux, notamment vers l'Union Européenne ;
2. La commercialisation en ligne des produits transformés ;
3. L'apprentissage des démarches de lobbying auprès des acteurs économiques œuvrant en aval de la filière, auprès des grandes organisations de consommateurs, de même des Etats et des bailleurs de fonds, dans le but de recueillir les soutiens requis pour la mise en chantier des actions de labellisation et de commercialisation en ligne.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

La formation est prévue pour 20 leaders de la pêche artisanale des 7 pays de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) : Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone, à raison de 3 leaders par pays. Ces leaders seront appelés à former à leur tour dans leurs pays respectifs 20 autres leaders chacun. C'est en quelque sorte une formation de formateurs.

Avez-vous déjà une demande?

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un projet qui a déjà obtenu le cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OP de la pêche artisanale dans les sept pays de la CSRP ». Les activités préparatoires de ce projet ont déjà commencé : les correspondances d'information adressées aux

administrations des pêches et les autres structures impliquées dans la pêche artisanale de la sous-région, la mise en place et l'atelier d'explication des correspondants nationaux ; les ateliers nationaux de sensibilisation/mobilisation des OP, etc.

Vous appuyez vous sur une formation déjà existante

Il existe des documents des modules de formation sur la valorisation des produits de la pêche. Ces documents peuvent être la base de travail des nouveaux modules, ils seront renforcés par la structuration de la filière et l'écoulement des produits.

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le module n'a pas encore été pensé à fond. Il le sera lors de l'atelier de conception des contenus et de l'itinéraire de formation prévu les 6-10 décembre 2010. Dans tous les cas, trois sous thèmes se profilent déjà : la structuration de la filière pêche artisanale, la valorisation des produits de la pêche artisanale, l'écoulement des produits de la pêche artisanale.

Matériaux pédagogiques utilisés.

Les matériaux pédagogiques seront définis lors de l'atelier de conception ci-dessus évoqué.

Structures alliées

- Le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ;
- L'agence française de développement (AFD) ;
- La fondation Charles Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) ;
- L'Université Internationale Terre Citoyenne (UITC) ;
- Services de l'administration des pêches ;
- Les commissions sous-régionales des pêches (la CSRP et le CPCO) ;
- Les ONG d'appui exerçant dans la sous-région ;
- Les organisations professionnelles de la pêche artisanale (OP)

Type de formation (online, présentielle)

Formation présentielle

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Nous n'avons pas encore une expérience de formation en e.learning. Les aptitudes à l'e.learning sont peu répandues dans le secteur de la pêche artisanale en Afrique, les acteurs étant peu informatisés. Nous pensons cependant recourir à cette forme de formation comme support et méthode d'appui à la formation présentielle.

Temps de la formation envisagée

Cinq jours en résidentiel

Nombre de personnes pour chaque formation

Vingt (20) leaders d'OP.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

La pertinence et la forme de validation/accréditation de la formation seront débattues lors de l'atelier de conception des contenus de modules de formation (6-10 décembre 2010).

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?)

L'équipe de conception des contenus du module de formation est déjà composée. Les experts ont été contactés. La construction du module proprement dite sera engagée du 6 au 10 décembre 2010 comme annoncé ci-haut. Le module n'est pas encore testé ni en partie ni en totalité.

Financement (obtenu, envisagé)

Le budget de l'atelier de conception des contenus des modules de formation dans le cadre global du projet ci-dessus évoqué, a été élaboré. Nous voulons profiter de cet atelier pour réfléchir sur les passerelles/connexions à établir entre les formations que nous envisageons avec le projet UITC. Notre expérience servira de « pôle Afrique de l'UITC ». Les fonds reçus de l'AFD ne peuvent couvrir les coûts de l'atelier. L'ADEPA a introduit une demande d'appui à la FPH.

Difficultés rencontrées

- La mobilisation, aux mêmes dates, des experts devant nous aider dans la conception des contenus des modules de formation ;
- Les langues de travail : la formation s'adressera aux OP des pays francophones, anglophones et lusophones ;
- L'insuffisance de fonds.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

- La conscience chez tous les acteurs qu'un nouveau mode de gestion des ressources halieutiques s'impose sans délais ;
- L'engouement des OP de la pêche artisanale pour cette formation ;
- Le cofinancement de l'AFD ;
- Le soutien des administrations nationales des pêches ;
- L'expérimentation du pôle africain de l'UITC ;

AGRICULTURES PAYSANNES ET COMMERCIALES. UN APPROCHE À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE.

1. **Titre de la formation:** Agricultures paysannes et commerciales. Un approche à la souveraineté alimentaire.

2. **Responsable du montage du contenu**

Sergi Escribano et Vladimir Ugarte. Empodera consultores.

Mail : sergi.empodera@gmail.com / Tel : +34 690629523

Pascual Moreno. Université Polytechnique de Valencia.

Mail : ptorregrosa@telefonica.net / Tel : +34 655283688

3. **Structure porteuse**

Département d'Économie et Sciences Sociales. Université Polytechnique de Valencia

4. **Brève présentation du module**

Les petits et moyens agriculteurs représentent aujourd'hui le 95% des paysans du monde, estimés en 3.300 millions de personnes selon les Nations Unies. Ce collectif divers est victime de la famine et d'autres expressions de la pauvreté.

Parmi les causes de cette situation nous trouvons :

- Isolement des régions productives.
- Manque d'infrastructures de production et de transformation d'aliments.
- Déficits dans la formation, l'accompagnement et l'organisation des producteurs.
- Lois et normes régulatrices favorables aux producteurs industriels.

Le résultat est le manque d'accès aux marchés, l'appauvrissement des agriculteurs et leurs familles, l'effondrement des territoires et leurs cultures et finalement, l'exode rural.

Face a cette situation, depuis quinzaine d'années des organisations paysannes avec l'appui de certaines associations d'aide au développement, fondations privées et d'autres structures élaborent des propositions politiques dites de « souveraineté alimentaire ». Ces politiques agraires favorisent, à la base, une *approche de droit vis à vis de la production d'aliments* face au droit d'accès à l'alimentation proposé par des politiques libérales.

Sur la base de ces propositions, certains pays en voie de développement ont développé des lois de « souveraineté alimentaire » de facile compréhension politique mais de difficile exécution technique (manque des ressources économiques, respect des accords internationaux signés, incompréhension des principes de souveraineté alimentaire...).

Toute une problématique vivante, celle des paysans, des crises alimentaires, de la concentration des populations dans les villes, du changement climatique, etc... qu'il faut porter pour en débattre avec les techniciens qui vont faire face aux problèmes du milieu rural dans l'avenir.

Le module a pour objectifs :

- Approcher les élèves de l'Union Européenne aux réalités de l'agriculture paysanne et familiale.

- Analyser les politiques agraires et commerciales internationales et leurs relations avec la famine et les crises alimentaires.
- Étudier les éléments de proposition formelle des politiques dites de « souveraineté alimentaire »

Public visé

Ce module est initialement prévu pour un cadre universitaire comme celui de l'Université Polytechnique de Valencia. Dans ce contexte, nous avons la possibilité de proposer cette nouvelle matière à l'École d'ingénieurs agronomes.

Les publics cibles sont les élèves de l'École d'agronomie, dont nous trouvons une partie importante d'étudiants dans le programme ERASMUS.

Avec l'appui d'une potentielle « Chaire FPH » le public cible pourra s'élargir à des élèves d'autres écoles et universités.

Présentation des sous modules

Bloc I.- Ateliers rencontres.

L'objectif est de provoquer le questionnement de l'étudiant sur les problématiques de l'agriculture paysanne à travers les visites de terrain. Sous la forme d'ateliers-rencontres, on tentera de prendre conscience du territoire et ses problématiques, dialoguer longuement avec les acteurs locaux, visiter leurs initiatives et réfléchir sur leur pertinence.

Trois visites sont prévues :

- Production d'huile d'olive et amandes dans les montagnes de Castellon. Agriculture méditerranéenne.
- Production de légumes dans la huerta de Valencia. Vente directe.
- Élevage de moutons et transhumance à Teruel.

Afin de motiver les étudiants et faciliter la compréhension des séminaires « théoriques » prévus au Bloc II, nous avons l'ambition d'aborder en premier lieu la pratique avant la théorie. Cette logique pédagogique a pour ambition de stimuler les questionnements des étudiants, de faciliter l'encadrement voir la visualisation de ce qui va être expliqué après dans une salle universitaire et d'approcher les étudiants aux acteurs du milieu rural.

Bloc II.- Séminaires

Sous la forme d'une intervention d'une ou plusieurs personnes invitées à présenter et réfléchir autour d'une thématique précise, un échange après la présentation sera organisé avec les étudiants. La durée de chaque séminaire est de 2 heures en moyenne.

Thématiques proposées :

Séminaire 1.- L'agriculture paysanne et familiale dans le monde. Valeurs économiques, sociales et environnementales.

Séminaire 2.- Nourrir les villes. Comment nourrir durablement les populations urbaines ?

Le lien avec les initiatives Eating Cities sera recherché.

Séminaire 3.- Les petites et moyennes entreprises de transformation d'aliments. Une alternative viable face aux grandes corporations alimentaires?

Séminaire 4.- Les filières courtes de commercialisation alimentaire. Les alliances de producteurs et consommateurs face au pouvoir des intermédiaires.

Séminaire 5.- Bilan énergétique et émission de CO2 dans les filières alimentaires. Le modèle de l'agriculture industrielle, est-il durable ?

Séminaire 6.- Amérique latine : populisme ou réalité ? Les lois de souveraineté alimentaire.

Séminaire 7.- Les grandes surfaces de distribution alimentaire : menace ou opportunité ? Est-il possible une autre grande distribution ?

Séminaire 8.- Les consommateurs : le pouvoir de la demande. Quand les organisation des consommateurs s'approchent aux questions alimentaires.

Bloc III.- Travail

Un travail fin de cours sur une des thématiques abordées sera demandé à chaque étudiant. L'objectif de cette activité sera de donner l'opportunité à l'étudiant d'approfondir, s'interroger et développer une des thématique présentées. Ce travail pourrait prendre la forme d'un ECADIM, une étude de cas à dimensions multiples, qui pourra par la suite être valorisé dans les sites Terre Citoyenne et SAL.

Chaque étude aura une extension de vingt pages maximum afin de pouvoir évaluer l'approche sur la thématique, la structuration de l'information et la capacité de synthèse. Il sera régi par les modalités de production d'un Ecadim.

Évaluation.

Nous proposons un méthode d'évaluation continue, où nous utiliserons les indicateurs suivants :

- Mémoire des ateliers- rencontres : chaque étudiant devra fournir une fiche d'évaluation de chaque visite (2 pages maximum). Cette fiche avec un format préétabli pourra valoriser n'importe quel aspect de la visite (analyse de l'organisation, du territoire, de l'expérience, réflexion personnelle sur le vécu, etc.)
- Assistance et participation aux séminaires. L'assistance aux séminaires sera obligatoire et la participation de chaque étudiant dans les débats sera valorisée.
- Travail fin de cours : l'évaluation du travail final fera parti de l'évaluation global.

Ces 3 indicateurs constitueront ensemble l'évaluation finale du cours.

Outils pédagogique utilisés

Voici la liste des méthodes pédagogiques utilisés :

- Ateliers rencontres, dont l'objectif est de permettre aux étudiants d'approcher le territoire et promouvoir un échange bidirectionnel avec les acteurs locaux.

- Séminaire : Les séminaires profiteront de l'expérience des acteurs internationaux spécialisés dans chaque matière. Cette diversité de « professeurs invités » favorise la motivation des étudiants.
- Portail web souveraineté alimentaire. Un espace organisé où les étudiants pourront consulter articles, bibliographie, vidéos et d'autres ressources liés à la thématique d'étude.
- Ecadim, études de cas à dimension multiples, une méthode permettant aux étudiants de travailler sur les relations entre les problèmes, d'organiser et structurer les informations, d'approcher la complexité.

Structures alliées

Pour le développement de ce module de formation nous pouvons compter sur l'appui des institutions et réseaux suivants :

- Réseau International Terre Citoyenne.
- Forum Rural Mondial.
- Confederación de Consumidores y Usuarios.
- Slow food.
- Grupo de Estudios Internacionales (GEI).
- Instituto Valenciano de Investigaciones y Formación Agraria (IVIFA).
- Plataforma rural.

Type de formation

La formation est initialement prévue pour suivre un format présentiel, mais son adaptation pour une formation à distance (online) est facile.

- Les ateliers visites peuvent être substitués par un voyage d'études à réaliser pendant une semaine. Cette activité se serait pas obligatoire pour les étudiants mais c'est à prendre en compte s'il y a des élèves intéressés.

- Les séminaires peuvent être enregistrés et rendus disponibles online. Une autre alternative serait la présentation en direct utilisant des logiciels « webinaire ».

- Les débats sur chaque thématique auraient un format de discussion électronique gérée par le professeur responsable.

Avez vous déjà une expérience en e-learning?

Oui. J'ai fait un cours de 6 mois de durée avec l'Université Ouverte de Catalogne et la Croix Rouge. Expérience très positive.

Temps de la formation envisagée

4 mois

Nombre de personne pour chaque formation

Une ou deux personnes par séminaire.

Forme de validation et d'accréditation de la formation

Validation à travers l'Université Polytechnique de Valencia

État du projet (est ce que la construction du module est engagée? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module?)

Le module est testé en partie à travers les différentes formations que Pasqual Moreno et Sergi Escribano développent à l'Université, aux ONGS, etc.

Financement (obtenu, envisagé)

Si l'Université approuve la matière, 80% des coûts seraient couverts.

Difficultés rencontrées

Pas de difficultés identifiés

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation?

Dans le cadre de la création d'une chaire FPH, l'introduction de cette matière à l'Université Polytechnique serait un succès et une excellente carte de présentation.

Fiches modules Rongead (2)

« LES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRE DURABLES DANS UN CONTEXTE MONDIALISÉ »

1. **Titre de la formation:** « Les filières agro-alimentaires durables dans un contexte mondialisé. » :Etude de cas de la filière Anacarde en Côte d'Ivoire.

2. **Responsable du montage du contenu :**

Fanny Coustaline

fcoustaline@rongead.org

15 rue des Savoises - 1205 Genève - Suisse

Tel : +41 (0)22 789 07 34

Fax : +41 (0)22 789 07 33

3. **Structure porteuse**

Rongead

21 rue longue,

69001 Lyon

Tél: 04 72 00 36 03

4. **Présentation du contenu de cette formation**

Les marchés des produits agricoles seront de plus en plus portés par les pays en développement et émergents, qui vont prendre une importance grandissante tant dans la consommation que dans la production et les échanges mondiaux.

Tout en dressant ces perspectives, la FAO et l'OCDE ne manquent cependant pas de souligner que plusieurs zones d'incertitudes demeurent, laissant entrevoir la poursuite des phénomènes de volatilité et d'incertitude sur les marchés des matières premières agricoles. L'instabilité des cours de l'énergie, l'évolution des taux de change, les perturbations météorologiques ainsi que le rôle joué par la spéculation : tous ces facteurs réunis deviennent déterminants dans la formation des prix agricoles et les rendent plus instables.

Face à ces phénomènes de volatilité, plutôt que des mesures de soutien aux prix du marché qui ne sont pas sans effets pervers, la FAO et l'OCDE préconisent davantage de donner aux exploitants agricoles les moyens d'assurer la gestion des risques liés à leur activité, tout en soutenant la capacité d'achat des consommateurs les plus vulnérables. »

Le Monde 15 juin 2010

« Ce dont les pauvres ont le plus besoin, c'est du travail, et l'agriculture est le moyen le plus rapide de créer des emplois dans le secteur privé et d'augmenter les revenus. Mais pour que cela soit durable, nous devons aussi aider les agriculteurs à s'insérer dans la chaîne d'approvisionnement ».

Ngozi Okonjo-Iweala, directeur général de la Banque mondiale, avril 2010

Dans ce contexte, et au delà des discours prônant un renforcement de l'appui à l'agriculture familiale dans les PVD, l'intégration effective de cette dernière dans les politiques agricoles reste problématique. Les organisations paysannes ont les plus grandes difficultés à faire connaître et reconnaître le potentiel de l'agriculture familiale. Les performances de cette agriculture, ses dynamiques d'adaptation, y compris dans le domaine des cultures d'exportation, et les contraintes auxquelles elle est confrontée sont autant d'inconnues pour les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.

Le module de formation que RONGEAD vise le renforcement des capacités des exploitations familiales et des organisations paysannes:

- A participer au développement de filières capables de contribuer aux objectifs du développement durable : lutte contre la pauvreté et les inégalités, protection de l'environnement etc.
- A développer des filières économiques sur la base desquelles elles pourront construire un véritable pouvoir de négociation.

Ce module se base sur une ECADIM de la filière anacarde en Côte d'Ivoire et une analyse des interventions qui ont permis ou freiné son développement. Sur la base de l'expérience acquise depuis 2003, nous constitueront une étude sur la structuration de cette filière agro-alimentaire, de l'organisation de la production à la mise en place de référentiels qualité type agriculture biologique ou commerce équitable. Il sera nécessaire de relever les points forts et les points faibles de cette mise en place, avec ses succès comme ses échecs, afin de servir de base pour l'éventuel renouvellement de telles expériences et apprendre de nos erreurs.

Public visé

- Agents des organisations paysannes,
- Représentants des ministères responsables des politiques agricoles
- Représentants d'ONG de mise en œuvre de projets
- Représentants d'agences de la coopération bi- et multilatérale

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le but

La mise en œuvre et le développement d'une **filière agricole durable** sur la base des compétences acquises :

- sur un **marché local**
- sur les **marchés internationaux**

Cette formation se découpe en deux temps, correspondant chacun à une journée : (i) l'analyse d'une filière agricole durable, se basant sur l'exemple du développement de la filière anacarde en Côte d'Ivoire, et (ii) la mise en perspective de ces filières dans le contexte actuel mondialisé. La première partie vise le renforcement des capacités des petits producteurs et des organisations paysannes pour le **développement** de filières agricoles **locales**, en insistant sur le côté opérationnel de mise en place de filières et en incluant des critères de développement durable. La deuxième partie touche un public plus institutionnel : elle ambitionne de situer une filière agricole dans son contexte global, via les thèmes de l'OMC et des marchés internationaux et en abordant les mécanismes permettant de gérer les risques liés à la libéralisation du marché.

Cette formation s'inscrit dans l'engagement de Rongead à promouvoir les normes sociales et environnementales dans le commerce international, via le renforcement des capacités des leaders agricoles, afin d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement.

Programme de la formation et intitulés des sous-modules :

Durée		Sous-modules
Journée 1 : Les filières agricoles durables	1/2 journée	1. Analyse de filière (basée sur ECADIM anacarde CI)
		a) Institutionnelle (identifier les parties prenantes et leur rôle dans la filière)
		b) Economique (évaluer les coûts et les valeurs ajoutées aux différents stades de la filière)
	1/2 journée	c) Technique (identifier et évaluer les interventions à caractère technique tout au long de la filière)
		2. Optimisation de la production selon des critères de développement durable
	Les filières durables : labels, certification et politique RSE des entreprises privées	
	Cas concret : résultats obtenus sur la filière anacarde CI	
Journée 2 : Les filières dans un contexte mondialisé	1/2 journée	3. Identification de politiques agricoles et commerciales propices au développement des filières
		Les échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires
		Les modes de régulation sur le plan mondial (notamment dans le cadre de l'OMC)
	1/2 journée	Les négociations et conflits internationaux
		4. Ajustement de l'offre et de la demande
		Mise en marché de la production (analyse des tendances, stratégie de mise en marché, ...)
	Conditions d'accès aux marchés pour les petits producteurs (Normes publiques et privées, réglementation internationale)	
	Mécanismes de gestion des risques (couverture sur marché à terme, suivi du cours des prix)	

Matériaux pédagogiques utilisés.

Production d'outils pédagogiques

- Etude de cas à dimension multiples (ECADIM)
- Manuels et dossiers participants
- Manuels des formateurs
- Jeux de rôle
- Vidéos courtes et photos
- Programmes de visites (institutions, laboratoires etc.)

Structures alliées

INADES-FORMATION International

INADES Côte d'Ivoire

ISARA Rhône-Alpes

IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy)

ODA (Offre et Demande Agricole)

Agridea

REDD (Réseau Echanges Développement Durable)

Type de formation (online, présentielle)

- Interventions dans le cadre de séminaires de formation organisés par des partenaires.
- Organisation ou co-organisation de modules avec des partenaires
- Après expérimentation des formations au cours de séminaires : formation online, voire E-learning

Avez-vous une expérience de formation en e.learning ?

Rongead a la possibilité de travailler en collaboration avec Amélie Rosseti qui détient cette expérience (gestion de formation E learning pour UNITAR (United Nations Institute for Training And Research)). Nous proposons l'utilisation de la plateforme Moodle (www.moodle.com), qui est un environnement d'apprentissage libre et gratuit (Learning Management System ou LMS). Moodle est très populaire dans la communauté des acteurs de l'éducation du monde entier comme outil de création de site web en ligne pour les formations.

Cette plateforme permet la gestion de **session de formation** à destination d'un groupe « d'étudiants » identifiés, avec la mise en ligne de cours (version pdf), des **forums de discussions**, des **quizz d'évaluation**, des partages de **photos** et de **vidéos**. Vous trouverez ici une démonstration : <http://demo.moodle.net/course/view.php?id=5>

Temps de la formation envisagée

Chaque sous module durera une demi-journée. La formation complète sera donc de 2 jours ou 4 demi-journées.

Nombre de personnes pour chaque formation

10 à 25 pour les formations présencielles.

A définir pour les formations en ligne.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est-ce envisagé ?)

Nous n'envisageons pas d'accréditation à date.

Rongead à une solide expérience dans l'organisation de formations et de séminaires (voir <http://www.rongead.org/Formation.html>) et ces thèmes ont déjà pu être abordés et validés lors de formation précédente.

Dans le cadre de cette nouvelle formation, nous organiserons des questionnaires de satisfaction afin d'obtenir les avis des participants et ainsi améliorer le contenu et la forme de nos modules.

Etat du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module) ?

Chaque année Rongead est en charge de dispenser une formation de 4 semaines auprès d'étudiants de l'ISARA (Rhône-Alpes) sur le thème « *Economie et échanges agricoles et alimentaires : enjeux internationaux* ». Cette partie du module est à adapter au public visé par ce module de formation, mais elle a donc déjà été testée et revue en fonction des retours des étudiants.

Une formation sur les échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires, incluant une visite de l'OMC et des rencontres avec des organisations internationales est actuellement en cours de montage. Elle aura lieu le 18 novembre à Genève. Alimentée des retours des participants, elle servira de base à la création des sous-modules de ce projet.

« Évolution du commerce des produits agricoles : Quel cadre international (OMC) et comment optimiser l'accès au marché pour les pays du Sud »

1. Titre de la formation : « Évolution du commerce des produits agricoles : Quel cadre international (OMC) et comment optimiser l'accès au marché pour les pays du Sud »

2. Responsable du montage du contenu:

Fanny Coustaline

fcoustaline@rongead.org

15 rue des Savoises - 1205 Genève - Suisse

Tel : +41 (0)22 789 07 34

Fax : +41 (0)22 789 07 33

3. Structure porteuse

Rongead

21 rue longue,

69001 Lyon – France

Tél : +33 (0)4 72 00 36 03

4. Présentation du module

Les crises sanitaires majeures des années 1990 ont conduit à un renforcement des réglementations nationales et internationales visant la sécurisation sanitaire de l'offre alimentaire sur les marchés agricoles et agroalimentaires. La régulation de ces marchés s'est manifestée notamment à travers un encadrement plus strict des conditions de production/ transformation/commercialisation, et un renforcement des instruments juridiques associés. On a alors assisté à l'émergence d'un nombre considérable de normes, réglementations publiques et standards privés, à la fois aux échelons national, régional (niveau européen notamment) et multilatéral (avec notamment l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires - Accord SPS - et les référentiels du Codex Alimentarius), où le principe de responsabilité des opérateurs des filières globalement est renforcé.

Il existe un risque de dérive et d'instrumentalisation de ces standards en outils protectionnistes : dans l'impossibilité de respecter ces normes de plus en plus strictes, les producteurs du Sud ne peuvent pas accéder aux marchés du Nord qui leur sont pourtant théoriquement ouverts.

A côté de ces normes qualité, un phénomène de labellisation voit le jour depuis une vingtaine d'années dans le but de construire des filières plus durables : à côté des garanties de sécurité sanitaire, il s'agit d'assurer des méthodes de production écologiques et sociales. Ces labels sociaux et environnementaux, la plupart du temps privés et souvent issus d'organisations à but non lucratif, viennent combler le vide laissé par réglementation internationale.

Pour maximiser leurs chances d'accès au marché, les opérateurs des pays en développement doivent s'engager dans un processus de changement de leurs pratiques de production : adoption de Bonnes Pratiques Agricoles, de schémas assurantiels (systèmes de gestion et management de la qualité, normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP)...), de protocoles d'autocontrôles et d'inspection des procédés de production. Mais ils doivent aussi saisir les opportunités de créer des filières durables, répondant aux attentes d'un nombre grandissant de consommateurs, au Nord comme dans les pays émergents.

Public visé

- Etudiants (commerce international, agriculture, relations internationales, ...)
- Société civile (ONG, ...)
- Agents des organisations paysannes, leaders sociaux
- Représentants des ministères responsables des politiques agricoles
- Représentants d'agences de la coopération bi- et multilatérale

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le but

L'objectif de cette formation est d'apporter au public visé une meilleure compréhension des mécanismes de régulation du commerce international régissant l'accès au marché pour les produits agricoles. L'échange de produits internationaux est soumis à un ensemble complexe de règlements publics et de standards de moins en moins volontaires. Notre but est de permettre aux acteurs du monde agro-alimentaire d'inscrire leur politique de développement dans le cadre national, régional et international, tout en promouvant les normes sociales et environnementales dans le commerce international.

Cette formation reflète l'engagement de Rongead à renforcer les capacités des leaders agricoles sur les notions d'accès au marché dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement.

Programme de la formation et intitulés des sous-modules :

Durée		Sous-modules
Journée 1 : Le contexte mondial – l'OMC	½ journée	1. Politiques agricoles mondiales et négociations internationales
		a) Les échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires
		b) Les modes de régulation sur le plan mondial (notamment dans le cadre de l'OMC)
	½ journée	c) Les négociations et conflits internationaux
Journée 2 & 3 : Les différents éléments de régulation	1 journée	2. Assimiler les échanges internationaux : jeu de rôle
		Jeu du Riz
		3. Régulation des échanges : la sécurité des aliments
		Les régulations publiques
		- SPS et TBT
	- Accès au marché : cas de l'Europe	
	1 journée	Normes et standards privées
		- Cas du GFSI
		4. Emergence des critères sociaux et environnementaux
		La politique internationale du développement durable
		- Principales Conventions et initiatives en relation avec l'environnement (AEM, Global Gap, OCDE, etc.)
		- Principales Conventions et initiatives en relation avec les droits de la personne humaine (OIT, etc.)
		- Régulation du commerce international et développement durable : cas du SPG de l'UE
		Les initiatives privées dans le commerce international : Labels et standards privés
- Une réponse aux lacunes réglementaires		
- Iseal		
- Gouvernance et certification (limites)		
	OMC et filières durables : leviers pour l'action et perspectives	

Matériaux pédagogiques utilisés.

Production d'outils pédagogiques

- Manuels et dossiers participants
- Manuels des formateurs
- Jeu de rôle
- Programmes de visites (institutions, laboratoires etc.)

Structures alliées

INADES-FORMATION International

ISARA Rhône-Alpes

IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy)

ODA (Offre et Demande Agricole)

AVSF

REDD (Réseau Échanges Développement Durable)

Type de formation (online, présentielle)

- Interventions dans le cadre de séminaires de formation organisés par des partenaires.
- Organisation ou co-organisation de modules avec des partenaires
- Après expérimentation des formations au cours de séminaires : formation online, voire E-learning

Avez-vous une expérience de formation en e.learning ?

Rongead a la possibilité de travailler en collaboration avec Amélie Rosseti qui détient cette expérience (gestion de formation E learning pour UNITAR (United Nations Institute for Training And Research)). Nous proposons l'utilisation de la plateforme Moodle (www.moodle.com), qui est un environnement d'apprentissage libre et gratuit (Learning Management System ou LMS). Moodle est très populaire dans la communauté des acteurs de l'éducation du monde entier comme outil de création de site web en ligne pour les formations.

Cette plateforme permet la gestion de **session de formation** à destination d'un groupe « d'étudiants » identifiés, avec la mise en ligne de cours (version pdf), des **forums de discussions**, des **quizz d'évaluation**, des partages de **photos** et de **vidéos**. Vous trouverez ici une démonstration : <http://demo.moodle.net/course/view.php?id=5>

Temps de la formation envisagée

Chaque sous module durera une demi-journée. La formation complète sera donc de 3 jours ou 6 demi-journées.

Cependant ces durées peuvent être adaptées au besoin du public. De plus, une visite de l'OMC peut être

aussi programmée, auquel cas une journée de formation est à rajouter.

Nombre de personnes pour chaque formation

15 à 30 pour les formations présencielles.

A définir pour les formations en ligne.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est-ce envisagé ?)

Nous n'envisageons pas d'accréditation à date.

Rongead à une solide expérience dans l'organisation de formations et de séminaires (voir <http://www.rongead.org/Formation.html>) et ces thèmes ont déjà pu être abordés et validés lors de formation précédente.

Dans le cadre de cette nouvelle formation, nous organiserons des questionnaires de satisfaction afin d'obtenir les avis des participants et ainsi améliorer le contenu et la forme de nos modules.

Etat du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez-vous déjà testé le module ou une partie du module) ?

Chaque année Rongead est en charge de dispenser une formation de 4 semaines auprès d'étudiants de l'ISARA (Rhône-Alpes) sur le thème « *Economie et échanges agricoles et alimentaires : enjeux internationaux* ». Cette partie du module est à adapter au public visé par ce module de formation, mais elle a donc déjà été testée et revue en fonction des retours des étudiants.

Une formation sur les échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires, incluant une visite de l'OMC et des rencontres avec des organisations internationales est actuellement en cours de montage. Elle aura lieu le 18 novembre à Genève. Alimentée des retours des participants, elle servira de base à la création de certains des sous-modules de ce projet.

Nous souhaitons organiser dans un premier temps des journées de formation sur la région lyonnaise, en partenariat avec AVSF, afin de tester cette formation auprès du réseau de leaders sociaux d'AVSF.

Fiches modules Hervé OTT (2)
FICHE MODULE 1

FORMATION DE LEADER SOCIAUX EN CONDUITE DE PROJETS MULTI-ACTEURS ET TRANSFORMATION DES CONFLITS.

1. **Titre de la formation** : Formation de leader sociaux en conduite de projets multi acteurs et transformation des conflits.

2. **Responsable du montage du contenu: (nom et contact email et téléphone) :**

Hervé OTT, herve.ott@ieccc.org, 00 33 5 65 61 33 26

3. **Structure porteuse :**

Institut européen Conflits Cultures Coopérations

4. Brève présentation du module

Permettre aux leaders sociaux de faire le point sur leurs compétences et difficultés.

Les encourager à acquérir des méthodes de délégation, d'animation, de négociation, de conduite d'un mouvement social, de transformation des conflits.

Développer un processus d' « empowerment » pour qu'ils se donnent des autorisations à déployer plus consciemment leur autorité de leader en définissant les limites de leur pouvoir.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

- 1) Une formation a été programmée dans ce sens début octobre 2010, annulée faute d'inscrits et par manque de publicité ciblée. Cf programme ci-joint « Pour leaders sociaux »
- 2) Un programme en trois phases, dont 2 en présentielle. (Cf doc Structure et projet de formation)

Présentation des sous modules si cela à déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Pour le 2ème projet :

La phase 1 : une session en présentielle de 10 jours qui a pour objectif de **renforcer la perception de ses propres positions et de ses modes de comportement**. On développera les thèmes suivants :

1. Travail biographique : comment en suis-je arrivé-e à ma situation aujourd'hui ?
2. Perception des forces et faiblesses personnelles, « empowerment ».
3. Comment fonctionne mon organisation : les rôles, le pouvoir, les responsabilités fonctionnelles - opérationnelles, les objectifs politiques officiels et cachés, la prévention et transformation des conflits ?
4. Quelles représentations culturelles : légitimité de la direction, du pouvoir, des objectifs ?
5. mise en œuvre pratique de transformation des conflits, d'animation de groupe et de médiation, confrontation avec son propre rôle et les résistances qui y sont liées, , les méthodes d'action constructives et défensives.
6. Macroanalyse : introduction.
7. Intervision et consultation collégiale (introduction et apprentissage.)

8. Contrat d'apprentissage : définition d'objectifs au niveau personnel, structurel et culturel.
Construction du groupe. Travail de contrat.

Les groupes d'intervention.

Des « groupes d'intervention », doivent émerger pour permettre un accompagnement pendant tout le temps du processus. Mise en place des forums Internet et lieux de « chat ». Travaux écrits à réaliser entre les sessions en présenciel.

Développement de projets.

Chaque stagiaire a un projet à définir et à réaliser dans un délai de six mois à un an, pour développer un projet dans son organisation. Les „groupes d'intervision“ et les responsables de la formation le soutiennent avec des consultation via Skype.

Phase 2 : une phase d'information, d'auto-apprentissage avec le soutien actif des membres des groupes d'intervision. Les matériaux disponibles sont conçus de façon interactive, de sorte que le lecteur va être directement questionné et doit à la fin pouvoir définir sa propre position, faire le lien avec ses propres expériences. Des exemples typiques sont discutés.

Contenu des dossiers de documents pour stagiaires

- Fondements de l'Analyse Transactionnelle, théorie de la Gestalt, Analyse systémique ;
- Fondements des relations de groupe (Bion, Perls, Berne, Cohn)
- Le pouvoir – confrontation (Arendt, Steiner)
- Développement de mouvements sociaux (Moyer, Matthiesen)
- Pédagogie des opprimés, macroanalyse, action „non-violente“ (Freire etc.)
- Fondements de la transformation constructive de conflits, ATCC (Ott, Bittl)
- Fondements de la communication
- Fondements du développement d'équipe
- Fondements de l'animation de groupe
- Fondements de la médiation
- Fondements de la consultation et développement d'organisation
- Les théories du changement
- Management de projet
- Outils et méthodes de formation à l'analyse de situation, de créativité, de travail interactif, d'apprentissage sociétal...
- Outils de conseil pour ONG

Phase 3 : réflexion et ancrage.

Un séminaire intensif de 10 jours pour confronter les connaissances apprises et acquises avec une situation concrète : mise en œuvre pratique de transformation des conflits, d'animation de groupe et de médiation, confrontation avec son propre rôle et les résistances qui y sont liées, le thème du deuil et de l'encouragement, les méthodes d'action constructives et défensives. Réflexion biographique sur les phases de la formation.

Matériaux pédagogiques utilisés.

Apports conceptuels, méthodes de prises de conscience et d'entraînement, écrits.

Pour les méthodes cf. le document « Leaders sociaux. Conduite de projets multi acteurs, transformation

des conflits Contenus et méthodes pour la formation de leaders sociaux ».

Structures alliées

European Institute Conflict, Culutre, Cooperation. (Nuremberg, R.F.A.)

Type de formation (online, présentielle)

Présentiel pour tout le processus de construction du groupe et la perception de ses propres comportements, puis en fin pour de l'entraînement et le bilan du parcours
Online, pour l'acquisition de connaissances conceptuelles, et l'accompagnement dans la réalisation d'un projet grâce à des groupes d'intervision entre stagiaires et avec les formateurs

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Non, mais je suis intéressé pour en acquérir les compétences.

Temps de la formation envisagée :

- 1) 4 jours
- 2) 2 modules de 10 jours encadrant une période de 3 à 9 mois.

Nombre de personnes pour chaque formation :

- 1) 12 maxi
- 2) 18 maximum

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

Un certificat de compétences, en fonction du travail réalisé, co-validé.

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?)

Non !

Financement (obtenu, envisagé)

Difficultés rencontrées

Publicité pour faire connaître le projet dans le cas 1 avec participation financière des stagiaires.
Financements préalables pour le cas 2 à trouver avant de lancer la publicité dans un cadre francophone.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

Accompagner les mouvements sociaux dans le développement de réseaux plus efficaces parce que plus coordonnés., plus ouverts sur les autres acteurs de la société (Etat, Entreprises).

FICHE MODULE 2

FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE, LA TRANSFORMATION CONSTRUCTIVE DES CONFLITS DE VALEURS ET CONFLITS INTERCULTURELS.

1. **Titre de la formation:** Formation à la communication interculturelle, la transformation des conflits de valeurs et conflits interculturels.

2. Responsable du montage du contenu: (nom et contact email et téléphone)

Hervé Ott, herve.ott@ieccc.org

Tél 00 33 5 65 61 33 26

30 ans d'expériences de rencontres et formation en contexte interculturel en Europe et dans les pays du Sud (Pacifique Sud, Afrique du Nord, Afrique noire, Proche Orient...).

3. Structure porteuse

Institut européen Conflits Cultures Coopérations, Le Cun 12100 MILLAU

4. Brève présentation de la formation

Il s'agit:

- d'accueillir plutôt que condamner les expressions de préjugés, stéréotypes et clichés comme révélateurs des peurs des différences, replacer ces différences à leur juste place de perception,
- d'identifier les systèmes de représentations et en montrer l'universalité, les spécificités et la complémentarité plutôt que de les opposer,
- de prévenir les manifestations de racisme par la sensibilisation et aux respect des différences culturelles
- de repérer les différences culturelles et s'en servir comme outil pour transformer les conflits de valeurs et d'identité.

Par delà les phénomènes de xénophobie toujours présents, il semble urgent de se concentrer sur **la prévention des conflits de valeurs** exacerbés par la montée des intégrismes et la mondialisation, qui transforment les rapports sociaux. L'opposition exacerbée entre la dignité de chaque être humain (déclaration universelle des droits des Humains) et ses mérites (lois de la concurrence et du marché du travail) provoque des tensions de plus en plus visibles dans les milieux de grande mixité culturelle et de faible formation professionnelle. Il y a en outre des confusions très préjudiciables : le travail et la famille présentées comme des valeurs renforcent de fait des idéologies libérales (marché) et sécuritaires (éducation).

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

Nombreuses interventions réalisées auprès de publics divers (travailleurs sociaux, animateurs d'ONG actifs dans les échanges internationaux, élèves d'une école de Commerce, d'un centre de formation au développement solidaire, d'un organisme de mission etc).

Rédaction en cours d'un manuel des rencontres interculturelles (2/5° de théorie, 3/5° de méthodes et d'outils).

Publics potentiels :

- les travailleurs sociaux et enseignants confrontés à des populations d'origines très diverses ;
- les cadres (services sociaux, collectivités territoriales, établissements scolaires, entreprises) ;

- les intervenants d'ONG humanitaires sont immergées dans des contextes culturels différents de celui d'origine ;
- les personnels d'entreprises détachés à l'étranger ;
- les élus des collectivités territoriales.

Présentation des sous modules si cela a déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Cf. un module de 1, 5 journée, 2 modules de 3 journées.

Matériaux pédagogiques utilisés.

Les manuels de pédagogie des rencontres interculturelles recueillies

- 250 jeux et exercices pour permettre de favoriser la communication en contexte interculturel, de s'entraîner à la médiation ;
- 170 pages d'exposés sur les différents sous-jacents des conflits interculturels et des perspectives pour les transformer ;

Structures alliées

European Institute Conflict Culture Cooperation, Nuremberg - R.F.A.

Type de formation (online, présentielle)

Toutes les formations réalisées l'étaient en présentielle. Il est parfaitement envisageable de réserver la partie online à la transmission de savoirs et de consacrer la partie présentielle à la construction du groupe (relations, contrat etc) et aux exercices de mise en situation et d'apprentissage.

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Non, mais je veux bien apprendre. Je voulais m'inscrire à une formation organisée par la Région Midi-Pyrénées mais j'étais déjà engagé pour une institution le 1^{er} jour de cette formation.

Temps de la formation envisagée

On peut déployer différents types de formation entre l'équivalent de 2 jours (sensibilisation), 4 jours (formation), 6 jours (entraînement), 8 jours (perfectionnement), 10 jours (formation de formateurs).

Nombre de personnes pour chaque formation

Limiter à 14 personnes d'origines culturelles différentes pour que la formation elle-même soit un lieu de confrontation aux différences culturelles.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé ?)

Il ne peut s'agir que d'une attestation de présence (sensibilisation et formation), ou d'un certificat (entraînement, perfectionnement et formation de formateur) sous réserve de participation et production de travaux écrits et d'animation d'unités d'intervention. La validation est établie de façon contradictoire entre formateurs et stagiaires.

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ? Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?)

Pour des modules de 1 à 3 jours cf. documents ci-joints. Ces modules ont déjà été réalisés.

Des modules plus spécifiques peuvent être envisagés sur

- les conflits de valeurs ;
- la prévention du racisme ;
- la médiation interculturelle.

Financement (obtenu, envisagé)

Les interventions réalisées étaient des commandes institutionnelles. Une autre intervention prévue au printemps 2011 est organisée par nous, avec la participation financière des stagiaires (formation continue ou autre).

Difficultés rencontrées

La publicité et le déni du fait de l'interculturel et des tensions qu'il engendre en France.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

- Répondre à un besoin social mal identifié afin de faciliter l'intégration des étrangers par les résidents français.
- Sensibiliser les organisations de la société civile à cette dimension qui est plus complexe qu'on veut le croire et provoque un très grand frein à la création de réseaux transfrontaliers de résistance à la globalisation.

Module de formation de type « e-learning » sur les accaparements de terres agricoles dans le monde

*Première proposition (Octobre 2010)
dans le cadre du projet « Université internationale “Terre Citoyenne”*

1. **Titre de la formation** : Analyser les accaparements de terres à grande échelle, concevoir des stratégies de résistance et des propositions d'encadrement des projets d'investissement

2. **Responsable du montage du matériel de base** :

Mathieu PERDIAULT (AGTER)

mathieu.perdriault@agter.org

Tél. : +33 (0)1 43 94 72 59 fax : +33 (0) 9 62 39 70 48

3. **Structure porteuse** :

Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre de l'Eau et des Ressources naturelles (AGTER)

4. **Brève présentation de la formation.**

Depuis le début de l'année 2008, l'intérêt des entreprises et des acteurs financiers privés ainsi que de certains Etats pour les terres agricoles s'est considérablement accru. Or, les terres fertiles que leur accordent de nombreux gouvernements, enthousiasmés par l'arrivée de ces «investisseurs», sont très souvent déjà utilisées. L'installation de leurs productions agricoles à grande échelle a des impacts économiques, sociaux et environnementaux négatifs avérés et elle comporte des risques majeurs.

Comment analyser ces phénomènes, caractériser leurs auteurs et les projets qu'ils mettent en œuvre, comprendre les modalités qui leur permettent de parvenir à leurs fins ? Sur quoi la rentabilité de ces investissements est-elle fondée ? En quoi prétendent-ils contribuer au développement agricole des pays où ils s'opèrent ? Comment en analyser précisément les effets et les risques ? Ce module propose aux stagiaires d'acquérir une capacité d'analyse multidimensionnelle les mettant en mesure d'appréhender l'ensemble des aspects du phénomène (économiques, sociaux, politiques, juridiques et écologiques aux différentes échelles, du plus local jusqu'au global). Cette formation a pour but d'aiguiser leur sens critique afin qu'ils puissent traiter plus efficacement les cas d'accaparement auxquels ils sont eux-mêmes confrontés où qu'ils pourraient souhaiter comprendre.

Au-delà, ce cadre d'analyse vise à augmenter la capacité d'imagination et de proposition des stagiaires pour développer des solutions, à toutes les échelles. Pour cela, les initiatives internationales et nationales actuelles visant à le traiter leur seront présentées dans le cadre d'une discussion générale sur les limites qui sont aujourd'hui celles des cadres nationaux et internationaux au regard de ce que l'analyse permet d'identifier comme souhaitable.

Le module est structuré en 5 parties (voir détail plus bas) reliées par de nombreux ponts qui offrent au stagiaire la possibilité de définir en partie son propre cheminement d'apprentissage, en fonction des questionnements antérieurs qui l'ont amené à suivre cette formation.

Public visé.

Utilisateurs du foncier, membres et représentants d'organisations paysannes, pastorales et rurales,

décideurs politiques et administratifs, agents de développement, membres et représentants d'organisations internationales.

Présentation des sous modules.

1. Comment définir et caractériser les processus d'accaparement de terres dans le monde ?
 - Quels mots employer pour en parler : « acquisitions de terres », « cessions d'actifs », « appropriation », « accaparements ? » (définition du sujet).
 - Les diverses sources d'information et leur validité ; carte(s)
 - De l'usage de l'expression « terres disponibles »
 - 2 grandes modalités d'accaparement : appropriation et concentration
 - « Cas pays » et « cas projet » en Afrique et en Amérique latine
 - En quoi ce phénomène est-il nouveau ?

2. *Accaparements de terres : Quels sont les opérateurs impliqués et leurs motivations ?*
 - ssements, intermédiaires...)
 - Typologie de leurs motivations
 - Les déterminants de la rentabilité (éclairage conceptuel sur les notions de « rente », d'effet « externes » et de « rente invisible »)
 - Nature des formes de production dans le cadre des projets de grande échelle (produits, pratiques agricoles, organisation sociale...)

3. Comment des accords prévoyant l'accaparement de terres peuvent-ils être conclus ?
 - « Dualisme juridique » et marchés fonciers non régulés, des produits d'une histoire de « domination »
 - Les cadres juridiques et politiques actuels de l'investissement direct étranger et de l'investissement domestique (Traités de promotion de l'investissement, accords d'investissements, instances d'arbitrages internationales, codes d'investissements, politiques et lois foncières nationales...)
 - Le problème de fond : le déséquilibre des « rapports de forces » économiques, politiques et juridiques entre les individus / groupes et l'Etat et / ou l'investisseur, entre l'Etat et un autre Etat et / ou l'investisseur.

4. Quels sont les problèmes posés par les accaparements de terres et les risques qu'ils soulèvent ?
 - Risques économiques, sociaux et environnementaux, locaux et globaux.
 - Droits de l'homme et démocratie
 - Les modalités du développement agricole, un choix de société : agricultures familiales ou production industrielle de grande échelle ?

5. Quelles solutions pour faire face aux accaparements de terres ?
 - Comment prendre en compte le pluralisme juridique (respecter les droits et usages des utilisateurs en place) tout en limitant les usages de la terre pour garantir notre avenir commun ? (Analyse des limites actuelles des cadres nationaux et internationaux, éclairage des concepts de « souveraineté », « responsabilité » et « justice obligatoire »)
 - Initiatives internationales actuelles : principes d'investissement agricole responsable, principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales, directives volontaires de la FAO, Initiative de gouvernance foncière de l'Union africaine...
 - Positions de la « société civile »

- Pistes tirées des travaux d'Agter et du comité technique foncier et développement des acteurs de la coopération française Typologie des opérateurs publics et privés (« investisseurs » / accapareurs, pays cible / hôte des investi

Matériaux pédagogiques

Matériel de base : Fiches.

Matériel utilisé dans le cadre du module de formation : fiches dynamiques (reliées par des liens hypertextes), documents audio et vidéo...

Structures alliées (actuelles et potentielles)

Comité technique “Foncier et Développement”, Coordination Sud, CRID (en particulier : Gret, Peuples Solidaires, Oxfam France, CCFD Terre-Solidaire, Juristes solidarités), CETIM (Suisse), CETRI (Belgique), Sos Faim (Belgique), ATTAC France, Roppa (Afrique de l'Ouest), Propac (Afrique Centrale)...

Temps de la formation

Non déterminé

Nombre de personne pour chaque formation

Non déterminé

Forme de validation et d'accréditation

Non déterminé

Financement

Agter et FPH (?), Fondation Rosa Luxembourg (?), Commission Européenne (?)

FICHE DE FORMATION EN POLITIQUES ALIMENTAIRES EN AMERIQUE LATINE

1. **Titre de la formation** : Programme de politiques alimentaires en Amérique Latine,
2. **Responsable du montage du contenu**
Fernando ROSERO, Centre Andin pour la Formation de Leaders Sociaux, CAFOLIS.
fernagual@yahoo.fr
Téléphone (593) 2 3226653
3. **Structure porteuse**
CAFOLIS, www.cafolis.org

4. **Brève présentation de la formation**

Créer des environnements favorables pour l'autoformation de dirigeants des organisations d'agriculteurs familiaux, paysans et indigènes, pêcheurs et cueilleurs, et de leaders sociaux pour analyser de façon critique les nouvelles politiques alimentaires, en mettant l'accent sur le droit, la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Publique visé

Dirigeants d'organisations sociales, des fonctionnaires de l'Etat et professionnels d'ONG

Présentation des sous-modules, si cela à déjà été pensé

1. MODULE UN: Le pain de tous les jours

Objectifs:

Analyser notre régime alimentaire, la production, transformation, circulation et consommation d'aliments à niveau local, national et global pour poser le thème de la faim et de la diversité d'aliments selon les systèmes de vie, les cultures et les secteurs économiques et sociaux.

Questions:

- Qu'est-ce qu'on a mangé hier?
- D'où viennent les aliments les plus importants ? Ils sont produits par qui? Ils sont commercialisés par qui? Ils sont préparés par qui?
- Pourquoi y-a-t-il une telle diversité de plats dans le monde et dans notre pays?
- Qui sont touchés par la faim dans notre localité, province, pays ?
- Qui sont touchés par la faim dans notre Amérique Latine et le monde ?

2. MODULE DEUX: Diversité des propositions pour une politique alimentaire en Amérique Latine

Objectif:

Analyser et réfléchir autour des différentes approches des causes de la faim et des propositions les plus importantes des politiques publiques d'alimentation.

Questions:

- De quoi parlons-nous: malnutrition, faim, insécurité alimentaire?
- Quelles sont leurs causes?
- Les propositions de politiques publiques du Brésil, Bolivie, Equateur, Guatemala et Venezuela

3. MODULE TROIS: droit à l'alimentation, sécurité et souveraineté alimentaire

Objectif:

Analyser les particularités de ces trois concepts, leurs articulations et leurs rôles dans les nouvelles politiques alimentaires des différents niveaux de gouvernement.

Questions:

- Pourquoi dit-on que le droit à l'alimentation est fondamental?
- D'où vient le concept de sécurité alimentaire?
- De quoi s'agit la proposition de souveraineté alimentaire présentée par les organisations paysannes et indigènes dans les différents niveaux de gouvernement ?

4. MODULE QUATRE: la centralité de l'agriculture familiale paysanne, AFP

Objectif:

Réfléchir à la multifonctionnalité de l'AFP, spécialement en ce qui concerne son rôle dans l'approvisionnement de denrées alimentaires, la génération d'emploi et revenus, la conservation des semences et de l'agro-biodiversité.

Questions:

- Pourquoi les organisations paysannes et indigènes proposent la centralité de l'agriculture familiale paysanne dans les politiques alimentaires?
- Quelles sont les propositions de la Suisse, du Brésil, de l'Equateur, la Bolivie et le Venezuela à propos du thème?
- Combien de places de travail crée l'AFP dans notre pays?
- Est-ce l'AFP polluante?
- Et ,qu'arrive-t-il si on compare les résultats des entreprises agro-industrielles avec ceux de l'AFC ?

5. MODULE CINQ: la démocratisation des facteurs de production

Objectif:

Réfléchir à la concentration des facteurs de production et les nouvelles propositions de redistribution foncière et du crédit, et les nouveaux systèmes de services agricoles et d'éducation de champ.

Questions:

- Quelle est la situation actuelle de la propriété foncière à niveau local et national?
- Qui sont les bénéficiaires des crédits de la banque publique et privée?
- A qui sont adressés les services agricoles des institutions publiques, des Universités, des ONGD, et de l'entreprise privée?
- Les écoles rurales répondent-elles aux besoins des paysans?

6. MODULE SIX: marché et chaînes de production

Objectif:

Analyser de façon critique les chaînes de valeur menées par les entreprises d'agro-exportation et les grandes chaînes de distribution, ainsi que les propositions de chaînes courtes où participent les petits producteurs associés pour satisfaire principalement les nécessités des populations locales et complémentaiement pour les marchés nationaux et internationaux.

Questions:

- Qui sont bénéficiés par l'agriculture par contrat?
- Pourquoi dit-on que les agricultures familiales dépendent des grandes entreprises qui commercialisent les agro-chimiques?

- Dans les économies de marché, qui contrôle la commercialisation des denrées alimentaires pour le marché interne et pour l'exportation ?
- Les chaînes courtes bénéficient-elles réellement aux agriculteurs familiaux, paysans, pêcheurs et cueilleurs ?
- Le renforcement des organisations d'économie populaire solidaire influence-t-il le bien vivre local?

7. MODULE SEPT: le développement territorial rural

Objectif:

Réfléchir aux origines banque-mondialistes du développement agricole, les formes de développement rural et les nouvelles propositions du bien vivre territorial rural.

Questions :

- Quelles institutions ont incité le développement agricole et la révolution verte en Amérique Latine?
- Quelles sont les réussites et les limites des propositions de développement rural?
- Développement territorial ou bien vivre rural, est-ce le même?

8. MODULE HUIT: les politiques d'intégration régionale en Amérique Latine

Objectif:

Réfléchir sur les principales caractéristiques des propositions d'intégration régionale et leurs conséquences pour les agricultures familiales paysannes, l'agro-biodiversité et la consommation à partir des expériences du Traité de libre commerce d'Amérique du Nord (TLCNA), le Marché Commun d'Amérique du Sud (MERCOSUR), la Communauté Andine de Nations (CAN), et l'ALBA.

Questions:

- Quels sont les impacts du TLCNA dans les familles mexicaines De la campagne et de la ville?
- Quelles sont les réussites et limites du Mercosur? Que propose la Coprofam au sujet?
- Pourquoi la proposition d'intégration régionale andine n'a-t-elle pas avancé?
- L'ALBA est une proposition d'intégration économique ou un espace d'articulation politique?

9. MODULE NEUF: vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'alimentation

Objectif:

Analyser la crise mondiale alimentaire et les propositions des acteurs sociaux, politiques et institutionnels pour changer les règles du jeu de la production, commercialisation, distribution et consommation des aliments en Amérique Latine et Europe.

Questions:

- Quels ont été les acteurs qui ont déclenché l'augmentation accélérée des prix des denrées alimentaires en 2007 et dans le premier semestre du 2008?
- La coïncidence dans le temps de la crise financière, environnementale et alimentaire est-elle une coïncidence ou obéit-elle à l'épuisement du modèle de développement?
- Existent-elles des conditions pour le changement de la gouvernance de l'alimentation à niveau global?

Matériaux pédagogiques utilisés

MODULE 1

- Cartes
- Photos de denrées alimentaires de différents pays, cultures et secteur sociaux
- Vidéo sur la faim
- Indicateurs sur la malnutrition et l'obésité à niveau local, national et global

MODULE 2

- Diaporama, arbre de problèmes des principales expériences latino-américaines;
- Normes juridiques existantes: Constitution, lois, règlements, ordonnances;

MODULE 3

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- Extraits documents FAO
- Documents de Vía Campesina et d'autres organisations paysannes et indigènes
- Entretien avec Renato Maluf sur l'expérience brésilienne de construction du système de sécurité alimentaire et nutritionnelle

MODULE 4

- Propositions des organisations paysannes et indigènes
- Propositions du gouvernement national
- Propositions d'autres gouvernements de la région

MODULE 5

- Indicateurs de propriété foncière, crédit, assistance technique et éducation rurale
- Documents de politiques des gouvernements locaux et des institutions publiques nationales en relation avec le thème.

MODULE 6

- Etudes de Blanca Rubio, Armando Bartra, Fernando Larrea et autres sur la subordination des économies paysannes au capital;
- Politiques et normes d'économie sociale solidaire et économie populaire solidaire;
- Les nouvelles propositions de chaînes courtes.

MODULE 7

- Matériaux sur le développement agricole et la révolution verte;
- Documents sur les changements et adaptations du développement rural;
- L'importance du territoire et des acteurs dans la construction du bien vivre rural.
- Publication de ENFOC&CONTAG sur le développement territoriale durable

MODULE 8

- Documents sur le maïs au Mexique;
- Propositions de la Coprofam sur le Mercosur ;
- Documents de la Communauté Andine de Nations, sur l'intégration régionale ;
- Article sur les réussites et limites de l'ALBA.

MODULE 9

- Article vers un changement de la gouvernance mondiale de l'alimentation;
- Document de proposition de politiques publiques pour la construction d'une politique alimentaire régionale ;
- Articles sur la Politique Agricole Commune, PAC, d'Europe et les perspectives de transformation.

Structures alliées

Organisations sociales: Confédération Nationale de la Sécurité Sociale Paysanne, CONFEUNASSC CNC, Fédération Equatorienne d'Indiens, FEI, Confédération d'Organisations Indigènes de Chimborazo, COMICH, Système d'Arrosage Ambato Huachi Pelileo, SRAHP, Forum de la Femme,

Amies pour la Vie, Conférence Nationale de Souveraineté Alimentaire.

Universités: Université Polytechnique Salésienne, Université Andine Simón Bolívar, Université Polytechnique de Valence, Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales, Université de Valence, Université Internationale Terre Citoyenne,

Centres de recherche: Institut d'Etudes Equatoriens, Système de Recherche pour l'Agro Équatorien, FIAN, Intermón Oxfam, ILDIS-Frederich Ebert Stiftung, Heifer, Centre Equatorien de Recherche Sociale, CEDIS, Makita Cunsunchig Commercialiser comme des frères, MCCH, Réseau Rios.

Type de formation

Trois ateliers présentiels de trois jours chacun. Pour le futur la possibilité de faire un cours online est ouverte.

Avez-vous une expérience de formation en e.learning ?

Oui, on a participé dans quelques cours de formation de cours virtuels organisés par l'Université Polytechnique Salésienne de Quito, UPSQ.

Temps de la formation envisagée

Deuxième semestre 2011

Nombre de personnes pour chaque formation

Fernando Rosero (sociologue), Guadalupe Tobar (sociologue), Yolanda Carbonell (économiste), Pablo Ortiz (sociologue), Fabián Regalado (sociologue)

Forme de validation et d'accréditation de la formation

Certificat de l'Université Polytechnique Salésienne de Quito

Etat du projet

Le projet est déjà conçu et les chapitres sur le droit à l'alimentation, la sécurité et la souveraineté alimentaire et développement territorial rural ont été essayés avec succès.

Financement

En cours

Difficultés rencontrées

1. Quelques organisations sociales et professionnelles du développement considèrent que l'approche ou les approches de sécurité et souveraineté alimentaire sont excluantes.
2. Résistance de certaines institutions ou organisations européennes à l'utilisation du concept de souveraineté alimentaire.
3. Le concept de souveraineté alimentaire a facilité d'importants avancements à niveau des lois et de la politique de gouvernement et, dans certains cas, de politiques d'Etat, mais il n'a pas encore un statut théorique, avec un soutien épistémologique clairement définis.
4. Difficultés de compréhension des nouvelles approches de souveraineté alimentaire de la part de fonctionnaires de l'Etat, professionnels du développement et leaders sociaux.

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation

- ✓ Localement, construction des lois spécifiques (terres, production, eau, agro-écologie, biodiversité, commercialisation, santé animale et végétale).
- ✓ Régionalement, intérêt pour la construction d'un système de souveraineté alimentaire régional

depuis l'ALBA et de promotion de l'agriculture paysanne depuis l'UNASUR. Intérêt de Bolivie, Venezuela et Nicaragua de développer les nouvelles orientations de politiques alimentaires en général.

- ✓ Au niveau global, la mobilisation actuelle du Forum rural mondial, FRM, est une opportunité pour la déclaration de l'année internationale de l'agriculture familiale de la part des Nations Unies et le développement du paradigme de la souveraineté alimentaire
- ✓ Intérêt du nouveau Commissaire de l'agriculture de l'Union Européenne, Dacian Ciolos, de promouvoir l'agriculture familiale en Europe et dans d'autres pays du globe.

1. Titre de la formation

« Agir<->Penser en Complexité »

2. Responsable du montage du contenu: (nom et contact email et téléphone)

Jean-Louis Le Moigne (jl.le-moigne@wanadoo.fr) et Georges Garcia
(sigeorges@gmail.com – 06.63.72.34.47)

3. Structure porteuse

AEMCX (Association Européenne du Programme Modélisation de la Complexité)

4. Présentation du contenu de la formation

Créer un module de formation pilote pour les leaders sociaux sur le thème « Agir □ Penser en Complexité »

La création du cours s'inscrit dans la poursuite d'un travail de fond mené par l'association. Elle a notamment publié en 2008 le dossier [Agir et penser à la fois – renouveler notre intelligence de la gouvernance des organisations complexes](#)¹ qui caractérise le paradigme de la complexité faisant l'objet de ce module.

En première approche (susceptible d'amendements au fil de l'écriture des différents 'cours' s'entrelaçant dans ce module), le module présentera une introduction à l'agir<->penser en complexité pour permettre d'**aborder les questions auxquelles sont confrontés les acteurs sociaux** : la compréhension du contexte, l'identification de savoirs ou savoir-faire issus de la pratique, la production d'une connaissance à partir de ces expériences, la capacité de transmettre cette connaissance (faite notamment de savoirs pratiques), les questions relatives à l'économie sociale et solidaire et en particulier la question du management pragmatique de ces organisations complexes, la question essentielle des liens (dynamiques collectives, réseaux, travail collaboratif...) qui doivent tisser entre elles les différents organismes.

Public visé (avez vous déjà une demande ? Vous appuyez vous sur une formation déjà existante ?)

Public Visé : La formation s'adresse par défaut à des responsables d'actions sociales, c'est à dire à des **hommes et femmes d'action** impliqués dans les ONG et autres organisations sociales, voire la société civile.

Le champ est large : responsables d'association, de syndicats, de think tanks, responsables d'administration territoriales, politiques ou culturelles, enseignants-chercheurs, coordinateurs, société civile. Ce module pourra aussi être utilisé pour la formation d'étudiants, de fonctionnaires, pour la formation permanente.

Le module pourra être un module isolé (un apprenant s'inscrit à cette formation uniquement) mais **il sera conçu pour s'intégrer dans des formations plus complètes** (ex : un mastère). L'ancrage spécifique sera apporté par les autres modules, il est possible de rester "méta" et plus générique. Les personnes à convaincre et à associer sont alors des responsables de formation.

Demande : Non, nous n'avons pas eu de demande explicitement formulée. Nous connaissons bien l'expérience similaire de l'université monde Réel Edgar Morin au Mexique. Les thèmes enseignés en e-learning sont proches du nôtre, répondent à une demande forte. Mais ils s'adressent plutôt à des enseignants du secondaire ou du supérieur. Ils sont destinés à un public latinoaméricain très

1 A titre d'illustration on mentionne les titres du 1° et du dernier (le 6°) chapitre : « [Sur La Méthode d'exercice de la Pensée Complexe](#) pour conduire sa raison dans les affaires humaines » et « [Manager en acte](#) » (à partir de l'observation des managers sportifs).

sensibilisé à la pensée d'Edgar Morin.

Une formation déjà existante ?: le travail mené est complètement original même s'il s'inscrit dans la continuité du travail de l'association.

Présentation des sous modules si cela a déjà été pensé (quelles sont les sous parties de ce module, avec quels intitulés ?)

Le **plan de formation** est le suivant :

- Acte d'entrée
- 30. Complexité de l'action collective
 - Arche Représenter – Modéliser
- 32. Décrire à Dessein Modéliser pour Comprendre
- 33. La Modélisation Systémique
 - Arche Reasonner – Délibérer
- 35. Simulation et interprétations
- 36. Reasonner sur nos Modèles Appliquer – Concevoir
 - Arche Organiser l'Action Collective
- 38. Gouvernance des Organisations
- 39. Quelle est cette Énigme : l'Organisation
 - Acte Chemin Faisant
- 41. Exercer, dans l'action, son intelligence de l'action en reliance

Matériaux pédagogiques utilisés.

Multimédia (textes, audios, vidéos). Plateforme e-learning animée (accompagnement, planning...). Liens entre contenus théoriques et illustrations pour une navigation « à la carte » dans les ressources.

Structures alliées

Terre-Citoyenne

Type de formation (online, présentielle)

Cette formation est prévue pour être online, avec si possible du blended-learning (par exemple la possibilité de se rencontrer en début de formation)

Avez vous une expérience de formation en e.learning ?

Oui. Georges Garcia a été animateur/tuteur de diplôme de formation de l'université mexicaine Monde Réel Edgar Morin. Il est en charge de l'installation d'une plate-forme e-learning avec le logiciel Moodle.

Temps de la formation envisagée

La formation s'étendra sur 8-10 semaines, au rythme d'un cours par semaine. Un cours est constitué par une petite dizaine de pages d'apport théorique et d'un ensemble d'illustrations pratiques.

Un travail personnel sera à réaliser pendant la formation et se poursuivra pendant un mois après la fin des cours.

Au total, la durée envisagée est donc de 3 mois.

- nombre de personnes pour chaque formation

20 personnes par formation. 1 animateur.

Forme de validation et d'accréditation de la formation (est ce envisagé?)

Validation

En dehors des contributions personnelles de chaque apprenant (participation sur les forums, exercices...), il sera demandé un travail personnel sous forme de petite ECADIM lui permettant de relier le contenu enseigné avec la situation qu'il vit dans sa pratique

Accréditation

Une attestation pourra être délivrée (par l'UITC). La possibilité d'une accréditation plus officielle n'a pas été étudiée.

État du projet (est ce que la construction du module est engagée ?

Oui. Le site <http://soberania.accedo.pro/> permet de suivre le module en construction.

Fin janvier, une version de relecture du module sera disponible. L'ensemble devrait être opérationnel fin avril.

Avez vous déjà testé le module ou une partie du module ?

Non

Financement (obtenu, envisagé)

La création du module bénéficie d'un soutien de la FPH de 15 000€.

Le déroulement de la formation devrait être autonome en terme de financement.

Difficultés rencontrées

Sortir de la sphère académique : les travaux sur la complexité des 40 dernières années sont fondamentaux. Ils sont largement mais superficiellement repris par des consultants/formateurs qui manquent souvent d'exigences par rapport à la nature même du paradigme de la complexité. Allier sérieux et accessibilité à un public cible large et socialement engagé, constitue un défi original dans ce contexte que nous nous attachons à relever. L'exercice sera enrichi ici par l'implication constructive des personnes de terrain issue de l'Alliance Terre Citoyenne. Il faut aussi noter que module n'est pas l'apport d'une connaissance encyclopédique, mais il implique des changements, parfois profonds, dans la façon de recevoir et de traiter l'information.

Cette difficulté sera contournée au coup par coup en ciblant mieux les apprenants, en visant une formation de formateurs, en réfléchissant sur la façon d'enseigner (le e-learning est souvent pensé pour une formation à grande échelle, ce n'est peut-être pas l'objectif), en contextualisant la formation (le module serait un matériau 'générique' entouré de plusieurs couronnes de matériaux pédagogiques sur lesquels construire des formations plus spécifiques pour telle ou telle cible)...

Opportunités pour la création ou le lancement de cette formation ?

Le premier public formé sera constitué des responsables de modules de formation UITC.

Nous comptons sur UITC, l'Alliance Terre-Citoyenne, la FPH pour proposer cette formation (en plus de nos réseaux).

Les différents modules UITC ne se regrouperont-ils pas pour créer un cursus dans lequel un apprenant identifierait un ensemble de modules ?

Aspect économique du fonctionnement de la formation

La formation e-learning envisagée serait payante. Les coûts associés sont les coûts d'animation (élevés), les coûts de la plateforme (faibles), les coûts d'administration (notamment le temps pour chercher des candidats pour la formation !). Un prix entre 250 et 400€/apprenant peut-être envisagé pour du tout à distance. Des sessions présentielles seraient opportunes mais pourraient augmenter ce budget.